

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2012

**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures. – COEFFICIENT : 7

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit.**

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

## Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

#### **Comment expliquer l'augmentation de la part de la logique d'assistance dans les différents domaines de la protection sociale en France ?**

#### **DOCUMENT 1**

En cinquante ans, le système français de protection sociale a gardé son nom et sa structure, mais s'est trouvé fortement transformé et dualisé. Les mesures adoptées tendent à séparer les populations couvertes en deux groupes : ceux qui relèvent de l'assurance (ayant suffisamment contribué pour bénéficier des prestations d'assurance sociale) et ceux, de plus en plus nombreux, qui sont durablement exclus du marché du travail et qui relèvent de la solidarité (ne devant compter que sur les prestations sous condition de ressources). Ensuite, les évolutions récentes tendent à diviser le système en deux groupes de secteurs : les secteurs relevant toujours principalement des assurances sociales (retraites et chômage, même s'ils intègrent des prestations sous conditions de ressources destinées aux plus démunis), et les secteurs relevant de plus en plus d'une logique non contributive (santé et famille, politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion).

B. PALIER , « Les caractéristiques de l'Etat-providence en France : son organisation, ses évolutions au gré des réformes », *Cahiers Français* ,n°358,septembre-octobre 2010.

## DOCUMENT 2

Avant l'introduction de la contribution sociale généralisée (CSG) en 1991, le financement des prestations sociales ne se faisait que par les cotisations sociales, prélevées sur les salaires « super-bruts »\*, dans une logique assurancielle. (...)

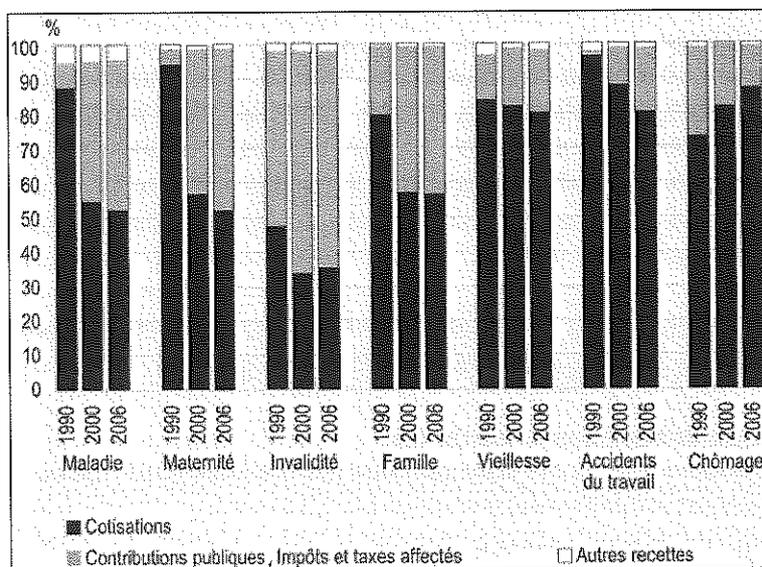
Aujourd'hui seulement 63% des recettes des régimes d'assurances sociales sont financées par les cotisations. 30% sont prises en charge par l'impôt. Deux arguments ont été avancés pour changer le mode de financement de la protection sociale. Premièrement, les prestations « famille » et « santé », depuis la CMU\*\*, sont devenues universelles : tous les résidents profitent des allocations familiales et du remboursement des frais de santé. Pourquoi dès lors ne faire contribuer à leur financement que les seuls salaires ? Ne doit-il pas relever de la solidarité nationale, donc de l'impôt ? Deuxièmement, en ne touchant que la masse salariale, le financement de la protection sociale pèse fortement sur le coût du travail. Le travail est surtaxé, ce qui contribue à maintenir le chômage à un niveau élevé.

M. NAVARRO et G. ZUCMAN, « Quel avenir pour le financement de la protection sociale ? », *Regards croisés sur l'économie*, n°1, Mars 2001.

\*Salaires « super-bruts » : salaires bruts + cotisations sociales à la charge de l'employeur.

\*\*CMU : Couverture maladie universelle.

## DOCUMENT 3 Les principales évolutions des modes de financement entre 1990, 2000 et 2006.



Sources : DREES, Comptes de la protection sociale.

## DOCUMENT 4

Le socle assistanciel, qui débordait déjà le cadre hérité de l'assistance renommée « aide sociale » en 1954, connaît donc un élargissement spectaculaire : sa logique de financement gagne les institutions assurantielles, les publics traditionnels d'inaptes au travail s'accroissent en nombre et suscitent la création de prestations nouvelles ainsi que l'adaptation des modes de prise en charge ; enfin de nouveaux publics apparaissent, inattendus dans la conception antérieure : il s'agit d'actifs potentiels rejetés par le marché du travail car non adaptés à ses exigences et d'actifs précarisés par le développement de formes d'emplois instables, tout cela générant un « précarariat » comprenant dorénavant des personnes « fragiles », « en difficulté » ou encore « particulièrement démunies ». Le noyau des « inadaptés » éligibles à l'assistance dans les années 1970 se noie dorénavant dans une masse beaucoup plus mal définie d' « exclus ».

R. LAFORE, « L'Etat-Providence : quel équilibre entre assurance et assistance ? » *Les cahiers Français*, n°358, septembre-octobre 2010

## DOCUMENT 5

Avec la crise économique\*, d'une part les dépenses continuent d'augmenter, notamment celles liées à la couverture du chômage, d'autre part, les recettes diminuent en raison de l'infléchissement du rythme de croissance de l'économie (qui ne progresse plus qu'au rythme de 2% par an) et de la baisse du nombre des cotisants à la Sécurité sociale du fait de la hausse du chômage. (...)

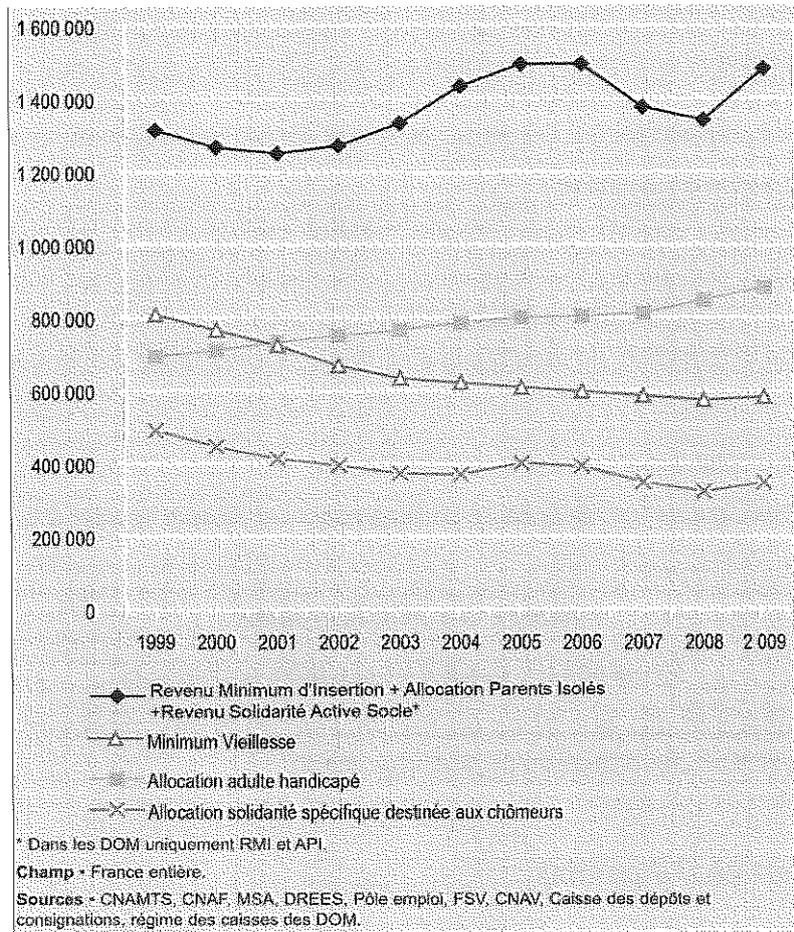
Dans un contexte de chômage croissant, le besoin d'augmenter les ressources de la protection sociale s'est accompagné d'une volonté de limiter l'impact négatif du prélèvement sur l'activité économique. L'objectif des politiques menées à partir des années quatre-vingts intègre cette contrainte. Il consiste à élargir et diversifier l'assiette\*\* du prélèvement social de manière à modérer son poids dans le coût du travail, notamment celui des moins qualifiés.

M. HENNION, « Cinquante ans de financement de la protection sociale », DREES, *Les comptes de la protection sociale en 2008*, n°147-juillet 2010.

\* La crise économique des années soixante-dix.

\*\* Ensemble des revenus sur lesquels sont calculés les prélèvements sociaux.

**DOCUMENT 6 Evolution du nombre d'allocataires des principaux minima sociaux.**



## Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
  - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
  - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
  - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### THÈME DU PROGRAMME :

#### Croissance, capital et progrès technique

*Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum, sauf la question 2 qui pourra faire l'objet d'un développement plus important*

#### I - Travail préparatoire (10 points)

- 1) Quelle relation peut-on établir entre les taux de croissance annuels moyens du PIB, de l'emploi et de la productivité par tête ? (**document 1**) (1 point)
- 2) Comment les gains de productivité peuvent-ils favoriser la croissance de l'emploi ? (**document 1**) (3 points)
- 3) Expliquez la phrase soulignée. (**document 2**) (2 points)
- 4) En quoi les innovations évoquées dans le **document 3** ont-elles modifié l'organisation du travail ? (2 points)
- 5) Quelle est la part des ouvriers en 1962 dans la population active ? (**document 4**) (1 point)
- 6) Comment le progrès technique peut-il expliquer l'évolution de la part des ouvriers dans la population active ? (**document 4**) (1 point)

#### II - Question de synthèse (10 points)

**Après avoir montré que le progrès technique a des effets quantitatifs sur l'emploi, vous montrerez qu'il a également des effets sur la nature des emplois.**

## DOCUMENT 1

### Croissance, productivité et emploi

en % et en moyenne annuelle

|                       | 1975-1984 | 1984-1993 | 1993-2002 | 2002-2007 |
|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| PIB                   | + 2,6     | + 2,2     | + 2,4     | + 2,0     |
| Emploi                | + 0,2     | + 0,3     | + 1,2     | + 0,6     |
| Productivité par tête | + 2,4     | + 1,9     | + 1,2     | + 1,3     |
| Durée du travail      | - 1,0     | - 0,4     | - 1,0     | + 0,1     |
| Productivité horaire  | + 3,5     | + 2,3     | + 2,2     | + 1,2     |

Source : J-L DAYAN, *L'emploi en France depuis trente ans*, INSEE, 2008.

**Remarque** : certaines données sont arrondies

## DOCUMENT 2

La destruction créatrice ne concerne pas seulement les technologies, mais aussi les qualifications qui leur sont complémentaires. Le chauffeur a disparu avec la locomotive à vapeur. Les emplois créés font souvent appel à des qualifications différentes de celles des emplois détruits. On ne transforme pas de façon immédiate un sidérurgiste en fin de carrière en informaticien. L'existence d'un système de formation continue puissant est donc nécessaire à la fluidité du processus de réallocation.

Source : D. GUELLEC, *Economie de l'innovation*, La Découverte, 2009.

## DOCUMENT 3

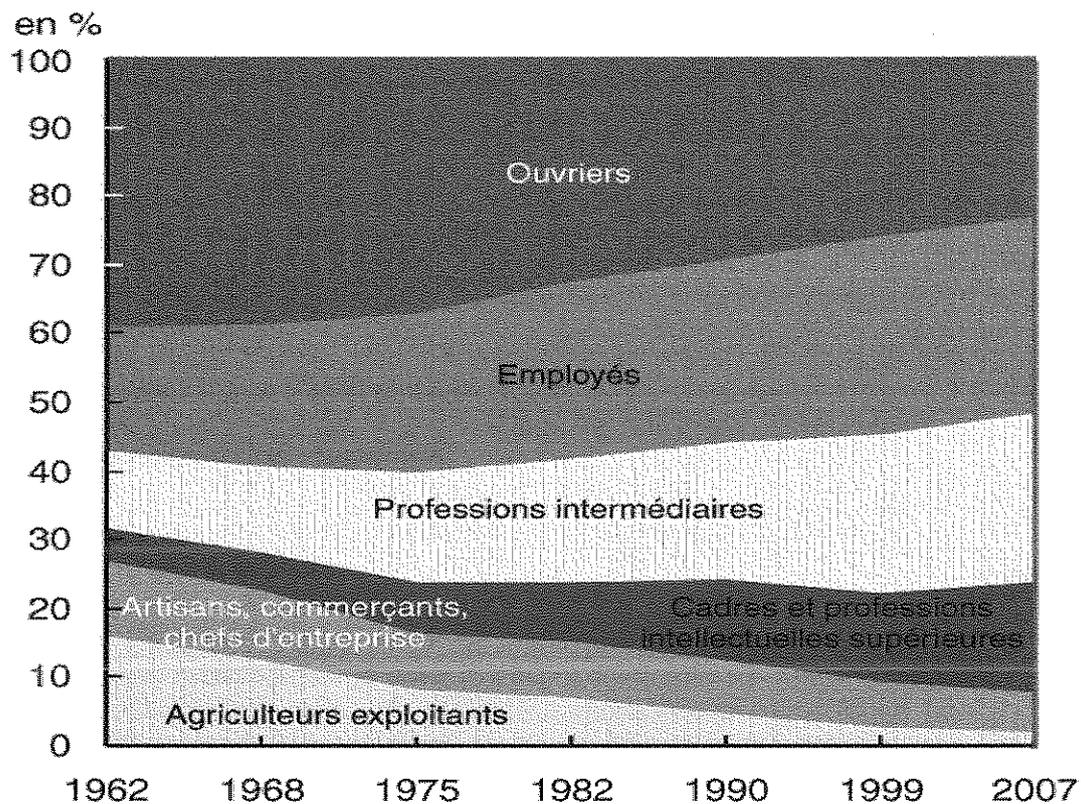
Depuis les années 1980, de nouveaux modèles productifs se développent, caractérisés par la conjonction d'innovations technologiques, d'innovations organisationnelles et de nouveaux principes d'organisation du travail reposant sur la polyvalence et l'initiative des salariés.[...]

Certains [*spécialistes de ces questions*] y voient la substitution d'un nouveau modèle, plus participatif et plus favorable à la coopération et à l'autonomie des salariés [...], et d'autres, l'extension d'un taylorisme assisté par ordinateur. D'autres enfin, comme le note Coutrot, y voient un simple réaménagement des principes tayloriens, avec un développement réel de la polyvalence, limité cependant à des rotations entre des postes et des tâches parcellisées, sans que la coupure entre conception et exécution ne soit réellement affaiblie.

Source : D. MÉDA, *Le travail*, PUF, 2010.

DOCUMENT.4

Répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle de 1962 à 2007



Source : O. MARCHAND, *50 ans de mutations de l'emploi*, Insee Première, n°1312, septembre 2010.